

# Certificat

## Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

### INDICOL + (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** **MATERIAUX DE CONSTRUCTION DISTRIBUTION**  
**203 avenue de Colmar FR - 67100 STRASBOURG**  
**Usine** **FR - 44690 CHÂTEAU THÉBAUD**

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



281 MC 551

**Décision d'admission n° 2857-281 MC 551 du 04 mars 2019**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

**C2 - E**

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

**Correspondant :**  
Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique  
  
Yannick LEMOIGNE

**CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION**

**INDICOL + (gris)**

**DOMAINE D'EMPLOI**

- Sols intérieurs et extérieurs
  - Murs intérieurs
  - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
  - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles
- conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

**GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE**

- Taux de gâchage : de 24 à 27 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l à 6,8 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 4 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

**NATURE DES SUPPORTS**

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

**PREPARATION DES SUPPORTS**

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	😊
Chape asphalte non sablée	👉👉👉
Traces de colle en sol	👉👉👉
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	😊
Ancien carrelage émaillé non poncé	😊
Ancienne peinture de sol	👉👉👉
👉👉👉 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
😊 application sans primaire	